



Le jeudi 27 novembre 2025, à Paris

Le Comité national des moyens de paiement salue l'engagement du marché à renforcer la résilience des paiements

En 2024 et 2025, la France métropolitaine, l'Outre-mer et plusieurs pays voisins ont connu des indisponibilités temporaires de moyens de paiement occasionnés par des incidents de différentes natures et intensités qui ont affecté des infrastructures publiques ou privées. Ces évènements soulignent l'importance d'assurer la robustesse et la résilience des moyens de paiement, une priorité inscrite au cœur de la stratégie nationale 2025-2030. **Le CNMP s'attache ainsi à coordonner une approche globale sur la continuité des moyens de paiement proposés au public.**

Les paiements en point de vente sont les premiers bénéficiaires de cette ambition, et continueront à faire l'objet d'une attention particulière du CNMP :

- La filière fiduciaire travaille de longue date à la résilience des espèces, d'une part dans le cadre de la gestion de crises réelles (pannes informatiques, catastrophes climatiques, etc.) et, d'autre part, en menant des réflexions avancées pour recenser les différents scénarios de crise et les solutions de contingence permettant d'y faire face, telles que la détention de stocks de réserve par la Banque de France ou le développement exceptionnel du recyclage.
- **L'élargissement de cette approche à l'ensemble des moyens de paiement**, engagée dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de Paris en 2024, s'inscrit dans une démarche transversale, construite avec les utilisateurs, les commerçants et les prestataires de services de paiement, dans le but d'assurer la résilience des paiements face à différents scénarios de crise. Il s'agit de mieux comprendre les interactions entre les différents réseaux et circuits de paiement, afin de construire des solutions de contingence facilement activables par les professionnels au bénéfice de tous.
- **Les acteurs du paiement se sont ainsi fortement mobilisés pour participer à l'exercice de crise Hydros 25** coordonné par la Préfecture de Police de Paris, qui simulait une crue majeure de la Seine du 13 au 17 octobre.

L'élargissement de l'offre de paiement promu par la stratégie nationale constitue un vecteur additionnel de résilience et de continuité sur le long terme :

- La diversification des moyens de paiement et des infrastructures sous-jacentes, telle que le déploiement de solutions utilisant le virement instantané, ouvre de nouvelles pistes alternatives en matière de continuité des paiements ; à cet égard, le CNMP salue

l'avancée majeure que représente le déploiement de la solution Wero auprès des clients de toutes les banques françaises, dans ses trois composantes : paiement de personne à personne (déjà disponible), paiement internet (attendu en 2026) et paiement au point de vente (attendu en 2027).

- Le déploiement d'offres associant différents moyens de paiements, telles que les services de retraits d'espèces en magasin par carte ou mobile, permettront également d'assurer une plus grande flexibilité dans les transactions en point de vente en cas d'incident.
- Enfin, le projet d'Euro numérique, qui vise à transposer les attributs des espèces dans le monde digital, pourrait ouvrir de nouvelles pistes complémentaires pour la résilience des paiements de détail, notamment au travers de sa fonctionnalité hors ligne et de son cours légal : dans la perspective d'une décision du parlement européen en mai 2026 le CNMP contribuera à alimenter l'analyse d'opportunité de ce projet, dans le souci des intérêts et de l'équilibre de l'écosystème français des paiements.

Enfin, **le CNMP se félicite du déploiement réussi du service de vérification du bénéficiaire, pleinement opérationnel en France depuis le 9 octobre dernier** conformément à l'échéance fixée par la réglementation européenne. L'infrastructure interbancaire de vérification et de routage des flux, choisie par plus de 150 banques françaises et étrangères, a déjà traité plus de 250 millions de vérifications avec un taux de réponse de l'ordre de 98 %, dont 80 % environ de concordance parfaite ou approchée. C'est une évolution majeure pour renforcer la sécurité de tous les virements au bénéfice du grand public et des professionnels, et un deuxième jalon-clé cette année pour l'attractivité du virement instantané après son alignement tarifaire sur le virement classique effectif depuis janvier.

Le Comité national des moyens de paiement est une enceinte de concertation composée à parité de représentants de l'offre et de la demande dans le secteur des paiements. Il a été formé en 2022 de la fusion entre le Comité de pilotage de la filière fiduciaire (CP2F) et le Comité national des paiements scripturaux (CNPS). Le CNMP est présidé par la Banque de France. La [Fédération bancaire française](#) et l'[Association française des trésoriers d'entreprise](#) en assurent conjointement la vice-présidence.

Contacts presse :

Banque de France : Service de presse
Tél : 01 42 92 39 00
E-mail : presse@banque-france.fr

Direction générale du Trésor du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : Pôle communication
Tél : 01 44 87 73 24
E-mail : presse@dgtresor.gouv.fr

FBF : Benoît Danton
Tél : 01 48 00 50 70
E-mail : bdanton@fbf.fr - www.fbf.fr

AFTE : Pascal Baudier
Tél : 01 42 81 44 55
E-mail : pascal.baudier@afte.com - www.afte.com